



LE JUDO CLUB DE  
PORTES-LES-VALENCE  
ORGANISE  
SAMEDI 21 DECEMBRE 2019



LE  
18<sup>ème</sup> TOURNOI DE NOËL  
-CADETS-



©P.Rabouin/FFJudo

HALLE DES SPORTS  
9 RUE JEAN MACE  
26 800 PORTES-LES-VALENCE

**Intermarché**  
TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

**Crédit Mutuel**

EVENEMENT :  
18<sup>ème</sup> TOURNOI de PORTES-LES-VALENCE  
-CADETS-

**ORGANISATION DE LA JOURNEE**

**DATE, LIEU ET CONTACTS**

- Date : 21 décembre 2019
- Lieu : Halle des Sports, 9 rue Jean Macé (à côté du collège)  
26800 Portes les Valence
- Contacts téléphoniques : 06 25 29 84 80 ou 06 63 79 12 99

**DEROULEMENT**

*Afin que la compétition se déroule dans les meilleures conditions, nous vous demandons de respecter scrupuleusement les horaires de pesées indiqués.*

- 14:15 à 14:45: pesée des féminines -44, -48, -52, -57, -63, -70, +70 kg.
- 15:15 : début des combats
- 15:00 à 15:30 : pesée des cadets -46, -50, -55, -60, -66, -73, -81, -90, +90 kg.
- 16:00 : début des combats

Remise des récompenses par vague.

**ATTENTION : pas de tolérance de poids !**

- Le tournoi se déroulera sur 6 ou 7 tapis - Les horaires sont à respecter strictement.
- Les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés

**DOCUMENTS OBLIGATOIRES**

- Les judokas doivent être munis de leur passeport\* en règle à présenter à la pesée :
  - Grade renseigné (ceinture verte minimum)
  - 2 timbres de licence dont celui de la saison en cours
  - « **Licence compétition** » obligatoire

\* *Sans le passeport à jour, aucun combattant ne sera autorisé à combattre*

# REGLEMENT ET FORMULE DE COMPETITION

- Arbitrage : selon les textes officiels de la FFJDA
- La compétition se déroulera sur 6 ou 7 surfaces de tapis avec des arbitres officiels.
- Application du règlement d'arbitrage officiel « animation » en vigueur en France pour la catégorie 'CADET' (cf. « Textes Officiels 2019-2020 » de la FFJDA).
- Formule : la formule de compétition variera en fonction du nombre de combattants (poules, poules + tableaux ou tableau repêchage systématique).
- Temps de combat : 3 minutes en poule et 3 minutes en tableau.
- Il ne sera autorisé qu'un seul accompagnant en tenue correcte par tapis.
- Surveillance médicale tout au long de la compétition.
- En cas de litige, le comité d'organisation se réserve le droit de statuer.
- Les catégories de poids sont celles en vigueur au sein de la FFJDA, pour la catégorie 'CADET' (né(e)s en 2003, 2004 & 2005)
  - Filles : -44, -48, -52, -57, -63, -70, +70 kg.
  - Garçons : -46 kg, -50 kg, -55 kg, -60 kg, -66 kg, -73 kg, -81 kg, -90 kg, +90 kg.

## INSCRIPTIONS

- **Uniquement via l'extranet de la F.F.J.D.A.**
- Le nombre d'inscrits étant limité, il est absolument nécessaire de s'inscrire avant le 18 décembre 2019. **Aucune inscription ne sera prise sur place**
- **Fermeture du serveur le mercredi 18 décembre à minuit**
- Pas d'inscription par téléphone ou par mail
- Règlement financier : à effectuer au plus tard le jour de la compétition juste avant la pesée. Merci de rassembler vos judokas pour faciliter le fonctionnement. Si le règlement n'est pas effectué, le combattant ne sera pas autorisé à se rendre à la pesée et donc à combattre. **Pas de pesée sans ticket d'inscription**
- Frais d'inscription à l'ordre du Judo Club de Portes-lès-Valence : 7 € par combattant.
- Nous vous rappelons que **la date butoir est le 18 décembre 2019**. Jusqu'à cette date, vous pouvez désinscrire ou rajouter des combattants.
- **Attention** : L'événement ne sera plus visible à partir du jeudi 19 décembre 2019
- **Pour tout judoka inscrit avant la clôture des inscriptions et non présent, les frais d'inscription seront de 4 €**. Cette mesure a pour objectif d'optimiser la préparation et la gestion du tournoi.
- Entrée gratuite pour le public.

## **ATTITUDE**

- Chaque participant devra respecter le code moral du judo. Les entraîneurs se portent garants du bon comportement de leurs judokas, ainsi que de **l'état de propreté de la salle.**
- Les parents ne seront pas autorisés à pénétrer sur la surface de compétition ; ils devront rester dans les gradins. Seuls les entraîneurs munis d'un badge seront admis au bord des tapis.
- Le club n'est pas responsable en cas de vol.

Merci de votre compréhension